

Foire aux questions - Parcours REMPARTS

Qu'est-ce que REMPARTS ?

REMPARTS est un incubateur novateur initié par Artopole, qui s'adapte aux besoins des artistes, des gestionnaires culturel.le.s et des organismes culturels pour favoriser la relance économique du secteur artistique.

À quoi sert ce parcours ?

REMPARTS aide les artistes entrepreneur.e.s, les membres de la direction d'une organisation artistique et les gestionnaires culturel.le.s afin de mieux s'outiller pour gérer et structurer leur organisation.

Combien ça coûte ?

Nous demandons aux bénéficiaires une participation de 300 \$ + taxes (payable après l'admission au programme), pour un programme valorisé à 8000\$.

À qui s'adresse REMPARTS ?

Le programme s'adresse aux artistes entrepreneur.e.s, aux membres de la direction d'une organisation artistique et aux gestionnaires culturel.le.s. Les participant.e.s de ce programme doivent évoluer dans les secteurs des arts vivants, des arts visuels et médiatiques, ou de la littérature. Les OBNL ou COOP des candidat.e.s doivent être inscrit.e.s au registre des entreprises depuis au moins un an et avoir leur siège social établi au Québec. [Retrouvez tous les critères d'admissibilité ici.](#)

Comment appliquer ?

Pour appliquer, vous devez remplir [ce formulaire](#). Une présélection sera effectuée sur la base des formulaires envoyés, puis un.e membre de l'équipe Artopole communiquera avec le ou la candidat.e pour une première entrevue. Suite à cela, les projets seront évalués par un comité de sélection composé d'un.e représentant.e d'Artopole, d'artistes, et de plusieurs professionnel.le.s du milieu culturel, afin de choisir les candidat.e.s éligibles au parcours.

Foire aux questions - Parcours REMPARTS

Est-ce que le parcours se fait en virtuel ou en présentiel ?

Les formations REMPARTS (comprenant les ateliers de formation et les séances de co-développement) se feront de manière virtuelle. Le mentorat pourra se faire de manière virtuelle ou en présence (à la discrétion du/de la participant.e et du/de la mentor.e).

Combien de temps dure le parcours REMPARTS ?

Le parcours dure 4 mois. Les participant.e.s auront à chaque 2 semaines un atelier de 9h à 12h les mardis matin. Iels auront également une séance de co-développement en demi-groupe le jeudi (de 9h à 11h ou de 13h à 15h). En plus de cela, les participant.e.s auront une banque de 10 heures sur 4 mois pour rencontrer un.e mentor.e qui leur sera attribué.e. Il y aura également des rencontres hebdomadaires avec les autres membres de la cohorte.

Quelle est l'implication demandée pour ce parcours ?

REMPARTS s'adresse à des personnes motivé.e.s et engagé.e.s qui ont soif de se former et d'être accompagné.e.s ! Nous attendons de la part des bénéficiaires :

- Une participation active aux ateliers
- Une participation aux rencontres de mentorat
- Un engagement envers le programme REMPARTS
- Une participation, au besoin, à nos études dans un souci d'amélioration du parcours.

Pour plus d'informations, consultez <https://artopole.ca/remparts> ou écrivez à alexandre.kenol@artopole.ca